

L'Adresse

M. Louis Plamondon (Richelieu): Monsieur le Président, vous me permettez de vous féliciter pour votre élection, de même que le Président en titre et le vice-président des comités pléniers pour les leurs. Je désire vous assurer, comme notre chef vous l'a déjà dit, de notre confiance et de notre collaboration, et je vous assure également de la mienne.

Je voudrais également profiter de mon premier discours pour féliciter le très honorable premier ministre pour son élection. J'aimerais aussi féliciter mon chef, le chef de l'opposition, pour son élection, tout comme le chef du Parti réformiste pour la sienne, de même que tous les députés qui sont ici présents en cette Chambre.

Avant de commencer mon discours, j'aimerais terminer mon commentaire, puisque j'ai la chance de prendre la parole à la suite de la période de questions et commentaires qui a suivi le discours de l'honorable ministre, en lui rappelant également les batailles que nous avons menées contre le fédéralisme pour avoir quelques miettes. Mais qu'il se rappelle aussi que le fédéralisme nous a amené les mesures de guerre, qu'il nous a amené aussi la Constitution de 1982, signée sans le consentement du Québec. J'ai toujours à l'esprit, et c'est une des raisons peut-être pour lesquelles aujourd'hui nous sommes ici si nombreux comme représentants du Bloc québécois, que pendant l'élection, les Québécois vous revoyaient, accompagné du premier ministre, dansant avec la reine d'Angleterre devant le Parlement en 1982, pour fêter l'exclusion du Québec de la Constitution.

C'est ce que vous avez fait. En 1982, vous étiez avec le premier ministre pour fêter l'exclusion du Québec. L'auriez-vous fait si une autre province avait refusé de signer la Constitution? Jamais! Voilà le souvenir qu'avaient les Québécois, et ils avaient hâte de vous le faire savoir par un vote clair et direct.

Monsieur le Président, qu'il me soit permis d'abord de profiter de l'occasion qui m'est offerte pour remercier sincèrement les électeurs et les électrices de ma circonscription de Richelieu qui m'ont, encore une fois, accordé leur confiance lors des élections du 25 octobre dernier.

La circonscription de Richelieu, que j'ai l'honneur de représenter en cette Chambre, s'avère très représentative de l'ensemble du Québec. Non seulement parce qu'elle a voté pour le Bloc québécois à plus de 65 p. 100, mais aussi parce que les gens de mon comté vivent une période économiquement très difficile.

On y retrouve une vie agricole intense, une vie industrielle dynamique, des représentants de la nation abénaquise, des activités portuaires, une richesse culturelle exceptionnelle. On y retrouve Sorel, avec ses 350 ans d'histoire et Nicolet et son Musée des religions. Que l'on parle des belles terres agricoles de Saint-Ours, Sainte-Victoire, Saint-Robert, Saint-Aimé, Baie-du-Febvre, Sainte-Gertrude, et d'autres parties de la belle ville de Bécancour, La Visitation, Saint-Zéphirin, Précieux Sang et Nicolet, des pêcheurs commerciaux de la région de Pierreville et Saint-François, des grandes entreprises sidérurgiques de Sorel et Tracy, ainsi que des entreprises de haute technologie dans le Parc industriel de Bécancour, le plus grand parc industriel du Québec et du Canada. On y retrouve aussi malheureusement, comme au Québec, un taux de chômage anormalement élevé, de

même que de graves problèmes sociaux comme la pauvreté et le décrochage scolaire.

J'ai été élu en cette Chambre pour la première fois, le 4 septembre 1984, avec le mandat clair de mes électeurs de travailler pour un vrai changement et de me faire le défenseur de leurs intérêts. À l'occasion du premier discours du Trône du gouvernement conservateur, j'ai eu l'occasion de décrier le gaspillage et le chaos dans lequel nous avaient plongés les 15 ans de régime libéral. L'équipe de Pierre Trudeau, dans laquelle l'actuel premier ministre était un des principaux lieutenants, a légué au Canada une énorme dette, des politiques incohérentes et des chicanes constitutionnelles quasi institutionnalisées.

• (1755)

Aujourd'hui, en interchangeant les noms des partis, je pourrais faire en cette Chambre à peu près le même discours qu'en 1984, suite au discours du Trône.

Nous avons l'espoir que les choses changeraient pour le bien des Québécois et des Québécoises et pour celui des gens de Richelieu. Mais non, les choses n'ont pas changé. Les conservateurs ont eux aussi légué aux Québécois et aux Canadiens une montagne de dettes, des politiques incohérentes et un désastre constitutionnel.

Le taux de chômage est toujours alarmant et condamne à l'inaction des milliers de personnes. Nos entreprises ont plus que jamais de la difficulté à se moderniser. Nos agriculteurs devront faire face comme jamais auparavant aux nouvelles réalités du GATT. Nos jeunes manquent de ressources pour partir de nouvelles entreprises. Les inégalités entre les plus démunis et les mieux nantis n'ont cessé de s'agrandir.

Les citoyens de Richelieu partagent également avec les autres Québécois le lourd héritage des vieux partis fédéraux: 46 milliards de déficit, 500 milliards de dettes. Pensez-y: cela représente une maison unifamiliale de 100 000\$ pour 5 millions de familles canadiennes.

Les gens de mon comté ont aussi à vivre avec les chevauchements entre Ottawa et Québec dans le domaine de la formation professionnelle, de la santé, de l'éducation, de l'environnement, des communications et de l'aide aux entreprises. Et pour vous donner un autre exemple concret où les Québécois et les Québécoises paient en double, je vous cite l'exemple de l'École de police de Nicolet qui se trouve dans mon comté.

Par exemple, une municipalité comme la ville de Tracy située dans mon comté, qui veut envoyer un de ses policiers se spécialiser en enquêtes criminelles envoie ce policier à l'École de police de Nicolet, mais la ville doit payer le coût de cette spécialisation. Par contre, pour les autres municipalités à travers le Canada, il y a l'Institut canadien de police.

Or les municipalités envoient également leurs policiers se former dans des spécialisations comme les enquêtes criminelles, par exemple, mais dans ce cas-là le gouvernement fédéral défraie entièrement les coûts des programmes. Les Québécois paient 100 p. 100 de la formation, en ce qui regarde la formation spécialisée pour leurs policiers, et paient également 25 p. 100 pour l'Institut canadien, puisque nous sommes 25 p. 100 de la population, 25 p. 100 pour le coût de l'Institut canadien de